

Objet : suspension des cours

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

L'actualité de ces dernières heures se bouscule. À l'issue du Conseil national de sécurité, notre Première Ministre Sophie WILMES annonçait une série de nouvelles mesures destinées à limiter la propagation du coronavirus. Certaines, vous le savez sans doute déjà, concernent les écoles.

Dès ce lundi 16 mars et jusqu'au vendredi 3 avril prochain, les cours seront suspendus. Les établissements scolaires devront cependant assurer un service d'accueil des plus jeunes enfants. Sont concernés par cet accueil les enfants des personnels qui ont un rôle à jouer dans cette crise sanitaire et les enfants dont les parents ne peuvent trouver de solution de garde. Bien évidemment, les enfants suspectés d'être atteints du Covid-19 ne peuvent en aucun cas être envoyés à l'école.

Il n'y aura pas de repas chauds durant la période de suspension des cours, uniquement des sandwiches.

Mes Collègues et moi sommes soucieux d'assurer une continuité dans la formation de nos jeunes. Ces trois semaines de suspension ne constituent pas une période de congé même si l'activité scolaire sera inévitablement moins intense. J'ai demandé aux enseignants présents aujourd'hui de communiquer à vos enfants des tâches à effectuer. Pour la suite, des travaux seront régulièrement déposés dans différents « drives » disponibles aux adresses ci-après (pas avant lundi...).

L'école reste joignable aux adresses et numéros habituels. Pour les problèmes techniques relatifs à ces drives, vous voudrez bien utiliser l'adresse drive@arauderghem.be.

Je vous invite à visiter régulièrement notre site à l'adresse www.arauderghem.be. Jusqu'au retour à une situation normale, ce sera notre principal canal de communication.

En annexe de la présente, vous trouverez le bulletin de votre enfant. Il se peut qu'il soit incomplet vu qu'il a été imprimé prématurément (il aurait dû être distribué lundi). Une version complète, cachetée et signée sera distribuée à la rentrée.

Nous vous tiendrons informés dès que possible de toute évolution.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet des études,

Jean-Pierre CAZZARO.

Les drives...

Elèves de 1^{ère} : https://drive.google.com/drive/folders/16_eqCLAqpcofqQAaRDOe06kWiQuz5Zya?usp=sharing

Elèves de 2^e : <https://drive.google.com/drive/folders/1DEBDa2mP3TrR5iap8LizqIXJK9VWvjQp?usp=sharing>

Elèves de 3^e : <https://drive.google.com/drive/folders/1he36hjbodGxfw8MNdE-mOIAzNXTur5YC?usp=sharing>

Elèves de 4^e : <https://drive.google.com/drive/folders/148RZwN6rYIQE9Ta83GAIJQ-bLPkYHgdo?usp=sharing>

Elèves de 5^e : <https://drive.google.com/drive/folders/190YvVG98b-fUoQFIMM30f-vwDLXpvnvG9?usp=sharing>

Elèves de 6^e : https://drive.google.com/drive/folders/114ggFcOATsB5ZsoS03CmXadR9bf_B7pS?usp=sharing